

Les activités professionnelles

Mise en œuvre de réseaux informatiques :

- Installation et qualification
- Exploitation et maintien en condition opérationnelle
- Gestion de projet et d'équipe
- Accompagnement du client
- Maintenance des réseaux informatiques

Cybersécurité

- Audit de l'installation ou du système
- Gestion d'incidents
- Elaboration et appropriation d'un cahier des charges

Définition de la cybersécurité

La cybersécurité est la mise en œuvre d'un ensemble de techniques et de solutions de sécurité pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations. Cette protection doit couvrir tout le cycle de vie des données, de leur génération et traitement, à leur transfert, stockage et élimination.

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

18 semaines obligatoires réparties en 2 périodes de 7 semaines (+ 4 semaines).

- La première période se déroule en novembre/décembre et la deuxième en mai/juin (4 semaines en janvier).

Entreprise d'accueil :

- Artisans, entreprises petites, moyennes ou industrielles, commerçants ou grande distribution, services après-vente



Lycée Jean Moulin

AV DES MARTYRS DE LA RESISTANCE
BP 745 — 34521 BEZIERS Cedex
<http://www.lpojeanmoulinbeziers.fr>
Téléphone : 04 67 35 59 35

Mail : ce.0340011c@ac-montpellier.fr

Contact Cédric Boulant - Directeur Délégué



Mention Complément. Cybersécurité



MC Cybersécurité

Formation en 1 an



Un parcours réussi dans
la voie professionnelle



Lycée
Jean Moulin
Béziers



Ce diplôme s'inscrit dans un contexte de développement de la connectivité des produits avec des risques très élevés de cyberattaques

Pour qui ?

Cette formation se prépare en un an après un Bac Pro SN ou un Baccalauréat technologique ou un bac général.

Elle permet une meilleure adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation à la qualification de départ

Qualités et aptitudes souhaitées

La mention complémentaire cybersécurité s'adresse à des bacheliers ayant

- un bon niveau d'enseignement scientifique et technologique, des aptitudes dans le domaine informatique.
- rigueur, soin, application, curiosité, goût pour des activités pratiques
- Envie de travailler en autonomie.



Secteurs d'activité :

Le ou la titulaire de la mention complémentaire « cybersécurité » intervient dans les secteurs suivants :

- informatique industrielle ;
- télécommunications ;
- centres de services ;
- activités de conseils ;
- santé..

Types d'emploi accessibles

Les métiers concernés par la gestion de la cybersécurité peuvent se retrouver dans les domaines suivants :

- la cybersécurité industrielle ;
- le domaine des objets connectés (véhicules, systèmes embarqués, etc.).

Les emplois pouvant être exercés par le ou la titulaire de la mention complémentaire « cybersécurité » dès le début de carrière sont :

- intégrateur ou intégratrice de solutions de sécurité ;
- opérateur ou opératrice en cybersécurité ;
- technicien ou technicienne de maintenance en informatique ;
- installateur ou installatrice de réseaux informatique



La formation

La MC cybersécurité forme des techniciens capables d'intervenir sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des réseaux informatiques, notamment dans le domaine industriel (véhicules, systèmes embarqués, objets connectés, etc.) : il est formé à la sécurisation des données, des applications, des équipements et infrastructures numériques ; il s'agit d'agir notamment contre les "cyberattaques".

Ses domaines d'activités seront : l'informatique et la cybersécurité industriels, les télécommunications, les centres de services ou conseils, la santé...

Il pourra commencer comme intégrateur d'applications informatiques de sécurité, d'opérateur en cybersécurité, installateur de réseaux informatiques...

Après environ 5 ans d'expérience professionnelle, il pourra viser les métiers d'évaluateur de la sécurité, d'analyste en cybersécurité, ou technicien d'exploitation informatique.

